

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----  
**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

-----  
**CANTON DE ROYAN**

-----  
**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 06.015**

L'An deux Mille Six, le 27 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 17 février 2006

**DATE D’AFFICHAGE**

Le 17 février 2006

**ETAIENT PRESENTS** : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoint.

M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseiller Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. MOST, Maire, représenté par M. LE GUEUT  
Mme BARRAUD-DUCHERON représentée par Mme PELTIER  
Mme JOLY représentée par M. MERLE

**ABSENTS -EXCUSES** : Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 32

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET : DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRE**

**VOTE :**

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **I – DEPENSES**

#### **Ø Evolution 2006/2005**

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2006 devraient se situer aux alentours de 34.064.000 €, contre 33.978.709 € au budget primitif 2005, soit une progression globale de 0.25 %.

Cependant, suite à la réforme de l'instruction comptable M14, les cessions de terrains sont désormais comptabilisées en investissement, et non plus en fonctionnement.

Sachant que celles-ci représentaient 573.600 euros au budget primitif 2005, la progression réelle 2006/2005 est de 658.000 €, soit + 1,97 %.

#### **Ø Remboursement de la dette**

L'annuité de la dette 2006, capital et intérêts confondus, s'élève à 7.450.000 €, contre 7.250.000 € prévus au budget primitif 2005, soit une augmentation de 200.000 € (+ 2,75 %).

#### **Ø Frais de personnel**

Les frais de personnel, évalués à 14.400.000 €, progressent de 3,96 % par rapport aux dépenses réalisées en 2005. Cette augmentation se décompose comme suit :

- 1,5 % d'augmentation des traitements
- 1 % au titre du déroulement de carrière du personnel
- 1,46 % au titre des charges sociales et des frais de formation.

#### **Ø Autres dépenses**

Les dépenses obligatoires seront actualisées sur la base de l'évolution constatée des prix. Les autres dépenses d'exploitation seront maintenues à leur niveau 2005. En ce qui concerne les subventions aux associations, les enveloppes financières correspondantes seront majorées de 2 %.

Il est à noter que le budget primitif intègre :

- 62.000 € correspondant à la seconde fraction de la dotation initiale à verser au Centre équestre.
- 75.000 € au titre du Rêve d'Icare 2006
- 30.000 € pour l'organisation du Tour de France à la Voile.

### **II – RECETTES**

#### **Ø Dotation globale de fonctionnement**

La recette afférente à la DGF 2006 s'élève à 6.003.000 €, soit une progression de 1,24 % par rapport à 2005.

## Ø Recettes à caractère fiscal

Les principales recettes peuvent être évaluées comme suit :

- taxe additionnelle aux droits de mutation : 1.350.000 €
- taxe sur l'électricité : 510.000 €

## Ø Casino

Le total des recettes provenant du casino est estimé à 3.299.000 €. Ce total se décompose comme suit :

- prélèvement communal 2.000.000 €
- reversement par l'Etat d'une partie du  
prélèvement progressif 780.000 €
- prélèvement à employer 63.000 €
- participation à l'effort artistique et culturel 305.000 €
- loyer 151.000 €

## Ø Dotations de compensation

Les dotations de compensation s'élèvent à 2.361.965 € et se décomposent comme suit :

- dotation de compensation T.P. versée par la CDA du Pays Royannais :  
1.701.965 €
- compensation par l'Etat des exonérations sur la fiscalité directe locale :  
660.000 €

## Ø Produits communaux

Les produits d'exploitation devraient s'élever à environ 878.000 €.  
Les produits domaniaux peuvent être évalués à 2.082.000 €.

## Ø Impôts directs locaux

Pour 2006, l'actualisation des bases est fixée à 1,8 %. L'augmentation de la part communale serait limitée à 1 %.

# **SECTION D'INVESTISSEMENT**

## I – RECETTES

### Ø Principales recettes

Les principales recettes s'établissent comme suit :

-	FCTVA	829.000 €
-	T.L.E.	685.000 €
-	Amendes de police	204.000 €
-	Subventions	479.000 €
-	Amortissements	1.776.000 €
-	Vente de terrains	547.000 €
-	Recettes diverses	105.000 €

soit un total d'environ 4.625.000 €

### Ø Emprunt

Afin de ne pas hypothéquer l'avenir, l'emprunt 2006 serait plafonné à 4.600.000 €

## II – DEPENSES

Il est notamment prévu :

- 615.000 € pour les travaux de rénovation et d'embellissement des écoles.
- 700.000 € pour l'extension du Centre d'hébergement
- 850.000 € pour l'aménagement des locaux du surf
- 400.000 € de provision pour la maîtrise d'œuvre afférente à la réfection du Palais des Congrès et à l'aménagement d'une salle de théâtre.
- 150.000 € pour la poursuite de la rénovation de l'Hôtel de Ville.

Un crédit de 4.000.000 à 4.500.000 € pourrait être consacré à la réalisation des travaux de voirie. La rénovation du patrimoine immobilier communal pourrait bénéficier d'un crédit global de 1.000.000 €.

Le solde serait affecté à la couverture des investissements classiques tels que l'acquisition et le renouvellement de matériels, la rénovation de l'éclairage public, l'embellissement des espaces verts, etc .....

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 2 mars 2006

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT